

## ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

15.1 Le Comité scientifique fait un appel à nomination pour élire le nouveau président. V. Bizikov (vice-président) nomme deux candidats, et le Comité scientifique élit à l'unanimité D. Agnew à la présidence pour un mandat de deux réunions ordinaires (2010 et 2011). Le nouveau président reçoit un accueil fort chaleureux.

15.2 Le mandat de S. Iversen à la vice-présidence en 2008 et à la présidence en 2009 (paragraphe 1.4) arrive à son terme à la fin de la présente réunion et le Comité scientifique fait un appel à nomination pour élire un nouveau vice-président. V. Bizikov nomme C. Jones. Cette nomination est appuyée par D. Agnew et le Comité scientifique élit à l'unanimité C. Jones à la vice-présidence pour un mandat de deux réunions ordinaires (2010 et 2011). Le nouveau vice-président reçoit un accueil fort chaleureux.

15.3 Le Comité scientifique remercie S. Iversen de la contribution importante qu'il a apportée à ses travaux (voir aussi paragraphe 18.7).

## AUTRES QUESTIONS

16.1 Le Comité scientifique rappelle le paragraphe 16.10 de SC-CAMLR-XXVII et note que les VME feront l'objet d'un thème phare à la prochaine réunion du WG-FSA et qu'ils resteront un domaine de travail prioritaire, sans toutefois bénéficier du statut d'Année des VME (cf. recommandation au paragraphe 4.235).

Rendre appréhendables les rapports des groupes de travail  
pour les participants dont l'anglais n'est pas la langue maternelle

16.2 Le Comité scientifique décide qu'à compter de 2010, durant les réunions des groupes de travail :

- i) la rédaction des rapports dans le style consacré commencera relativement tôt pour aider ceux dont la langue maternelle n'est pas l'anglais à mieux comprendre les conclusions finales des réunions ;
- ii) les discussions des questions importantes dans les différents groupes de travail devront s'achever suffisamment tôt pour que les membres des groupes de travail dont la langue maternelle n'est pas l'anglais disposent de davantage de temps pour étudier les versions provisoires du rapport avant son adoption.

16.3 Notant que la Commission étudiait les moyens de faire face à la charge considérable de travail liée à la traduction, le SCAF avait chargé le Comité scientifique et ses groupes de travail de déterminer quelles parties de leurs rapports devaient être traduites. Suite à la discussion sur la nécessité de développer les capacités et compte tenu des travaux du Comité scientifique, il est convenu qu'il faudra continuer de s'efforcer de réduire la longueur des rapports, mais que leur traduction reste nécessaire.

16.4 Le Comité scientifique reconnaît qu'il est difficile de réduire de beaucoup la longueur des rapports de ses groupes de travail, car ces rapports doivent rester appréhendables sans l'appui d'autres documents ; il est toutefois noté que la mise à jour des informations contextuelles présentées dans *Pour mieux comprendre le concept de gestion de la CCAMLR*, disponibles sur le site de la CCAMLR, ainsi que la formation et l'expérience des rapporteurs, pourraient contribuer à la production de rapports plus concis.

Ressources supplémentaires pour les domaines prioritaires de la science  
dont est chargé le Comité scientifique

16.5 Le Comité scientifique examine la proposition avancée par le WG-FSA (annexe 5, paragraphes 15.1 à 15.8) selon laquelle il conviendrait de recruter un scientifique chargé des évaluations qui rejoindrait le personnel du secrétariat afin de travailler, entre autres, sur les questions énoncées au paragraphe 5.114 de l'annexe 5, concernant les évaluations des pêcheries exploratoires des divisions 58.4.1 et 58.4.2.

16.6 Le Comité scientifique reconnaît qu'il est important de hiérarchiser les exigences de tous ses groupes de travail afin d'établir quel travail doit être effectué pour qu'il puisse lui-même avancer dans ses tâches. Dès que les tâches prioritaires auront été identifiées, un mécanisme pourrait être établi pour les faire réaliser, notant que plusieurs possibilités sont disponibles pour acquérir des ressources supplémentaires, y compris celles liées aux questions de renforcement des capacités.

Meilleures informations scientifiques disponibles

16.7 En prenant note du document CCAMLR-XXVIII/39, qui contient une résolution provisoire sur l'utilisation à la CCAMLR des meilleures informations scientifiques disponibles, le Comité scientifique réaffirme son engagement envers l'article IX de la Convention et l'approche de précaution et reconnaît que l'utilisation systématique des meilleures informations scientifiques est fondamentale pour y parvenir.